

## ROUTINE DE L'ÉCOLE

<b>ATTENTES</b>	<b>RAISONS</b>	<b>CONSÉQUENCES</b>
<p><b><u>Rentrée et sortie</u></b>            *J'entre et je sors de l'école sans bousculer au son de la cloche.            *À la fin des classes, si je marche, je dois partir immédiatement et traverser l'intersection avec les brigadiers. Si je prends l'autobus, je pars au signal de l'adulte.</p>	<p>-Afin d'éviter les embouteillages et les accidents.            -Pour des raisons de sécurité.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Avertissement.</li> <li>2. Je suis retenu à l'écart pendant que les autres entrent ou sortent de l'école.</li> <li>3. Mes parents sont avertis.</li> </ol>
<p><b><u>Circulation</u></b>            *Je marche à la droite du corridor.</p>	<p>-Afin d'éviter des accidents et assurer une bonne circulation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je retourne d'où je viens et je marche correctement.</li> </ol>
<p><b><u>Assiduité</u></b>            *Quand je suis absent ou en retard, mes parents doivent motiver mon absence par un appel à l'école ou j'apporte un billet donnant la raison à mon retour.</p>	<p>-Pour assurer ta sécurité.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une lettre peut être envoyée</li> <li>2. Mes parents peuvent être convoqués à une rencontre</li> <li>3. Lorsque l'assiduité devient irrégulière ou inquiétante, un rapport sera préparé, tel que stipulé dans la ligne de conduite.</li> </ol>
<p><b><u>Gomme et graines de tournesol</u></b>            *Je n'apporte pas de gomme et/ou graines avec écaille à l'école.</p>	<p>-Pour des raisons de sécurité.            -Favoriser un milieu propre et sain.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je reçois un avertissement. Mes approvisionnements sont retirés.</li> <li>2. Je pourrais me voir nettoyer une section de la cour et/ou une salle de l'école.</li> </ol>
<p><b><u>Chapeau</u></b>            *Je dois laisser mon chapeau dans mon casier ou le vestiaire le matin et le reprendre pour les sorties. (Sauf pour des journées désignées chapeaux)</p>	<p>-Raison sanitaire.            -Pour éviter de distraire les élèves dans la classe.            -Pour avoir une tenue acceptable et respectueuse à l'école.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je rapporte mon chapeau à mon casier.</li> <li>2. Je perds mon chapeau pour une période de temps.</li> <li>3. Mon chapeau sera remis à la discrétion de l'adulte responsable en question.</li> </ol>

ATTENTES	RAISONS	CONSÉQUENCES
<p><b><u>Gymnase</u></b>            *Une paire d'espadrilles avec semelle blanche est requise.            Dans certains groupes, les vêtements de rechange appropriés sont également requis.</p>	<p>-Pour des raisons de protection du plancher de gymnase, d'hygiène personnelle, de santé et de sécurité.</p> <p>-Pour faciliter les mouvements du corps.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conséquence appropriée à la discrétion de l'enseignant(e).</li> <li>2. Isolation du groupe.</li> <li>3. Rencontre avec la direction.</li> </ol>
<p><b><u>Appareils et/ou jeux électroniques</u></b>            (baladeurs ou autres)</p> <p>*Ils sont interdits sauf avec permission spéciale.</p>	<p>-J'ai le droit de vivre et de travailler dans un milieu calme.</p> <p>-J'évite le vol.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mon objet est saisi et m'est remis à la fin de la journée.</li> <li>2. Mon objet est remis à la direction et mes parents sont responsables de venir le réclamer.</li> </ol>
<p><b><u>Récréations</u></b>            *Je ne dois jamais sortir de la cour d'école en aucun temps sans une permission de l'adulte responsable ou de la direction.            *Je ne lance aucun objet dans la cour d'école ou par dessus la clôture.</p>	<p>-Pour assurer la sécurité de tous.</p> <p>-Pour assurer un bon rapport avec les voisins de l'école.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je reçois un avertissement.</li> <li>2. Communication avec les parents.</li> <li>3. Je peux perdre des récréations pour une période déterminée.</li> <li>4. Je peux être suspendu(e) de façon interne ou externe.</li> </ol>
<p><b><u>Dîner</u></b>            *Si je suis transporté par autobus à l'école, je dois dîner à l'école à moins d'avoir une permission écrite de mes parents. En ce cas, mes parents ou tuteurs seront responsables de mes actions.            *Si je dîne à l'extérieur de l'école, je ne peux revenir sur la cour d'école avant l'heure désignée selon l'horaire établi.            *Je dois demeurer assis pendant la période du dîner.            *Je ne dois jamais lancer des objets, de la nourriture...            *Je suis responsable de la propreté de l'endroit où je mange.</p>	<p>-L'école et mes parents savent toujours exactement où je suis à l'heure du dîner.</p> <p>-Pour des raisons de sécurité.</p> <p>-J'ai le droit de manger dans un milieu calme et respectueux.</p> <p>-Pour des raisons de savoir-vivre.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je reçois un avertissement.</li> <li>2. Je suis isolé(e) des autres pendant le dîner, pour une période de temps déterminée.</li> <li>3. Appel ou lettre à mes parents.</li> <li>4. Rencontre avec mes parents.</li> <li>5. Possibilité de suspension.</li> </ol> <p>* Je pourrais être tenu(e) responsable de nettoyer un endroit désigné.</p>

<b><u>ATTENTES</u></b>	<b><u>RAISONS</u></b>	<b><u>CONSÉQUENCES</u></b>
<p><b><u>Visiteurs</u></b>            *Tout visiteurs/parents doit se présenter au bureau de la direction à son entrée à l'école.            *Les visiteurs/parents ne peuvent pas se rendre dans la cour d'école sans se présenter au bureau et en faire la demande.</p>	<p>-Pour des raisons de sécurité.</p>	<p>Selon le protocole établi.</p>
<p><b><u>Utilisation du réseau informatique</u></b>            *Cette utilisation est un privilège et non un droit.            *Je m'engage à respecter les règlements d'éthique ainsi que les autres directives stipulées dans la ligne de conduite, et les autres directives particulières des enseignant(e)s.</p>	<p>- Pour promouvoir une bonne image de soi, de son école et de son Conseil scolaire.             - Pour respecter le droit de tous et d'assurer la disponibilité de l'équipement en bon ordre pour les autres élèves de l'école.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je perds le privilège d'utiliser le matériel informatique en salle de classe ou au laboratoire pour une période de temps définie.</li> <li>2. Une rencontre avec mes parents peut être demandée.</li> <li>3. Je peux perdre le privilège d'utilisation de réseau informatique pour le restant de l'année scolaire.</li> <li>4. Je peux perdre le privilège à vie d'utilisation du réseau informatique dans les écoles du Conseil scolaire.</li> </ol>

### **RESPONSABILITÉS ET DROITS DES ÉLÈVES**

<b><u>ATTENTES</u></b>	<b><u>RAISONS</u></b>	<b><u>CONSÉQUENCES</u></b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Respect de l'autorité            *Mon équipe école accepte la responsabilité de me fournir un enseignement efficace et de me créer un milieu propice à l'apprentissage.            *Je me dois de connaître, respecter et suivre le code de voie de l'école.            *Je dois respecter tous les personnes en autorité de l'école.            Aucun abus verbal sera toléré.</li> </ol>	<p>-Cette collaboration entre le personnel, les parents et les élèves favorisera la création d'un milieu propice à l'apprentissage.             -Selon la loi provinciale sur la sécurité dans les écoles et le protocole entre le police et les conseils scolaires du Nord-Est de l'Ontario.             N.B. Selon la loi provinciale, le protocole et la ligne de conduite</p>	<p>Selon le cas,  <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je reçois un avertissement et je dois offrir une excuse pour l'infraction.</li> <li>2. Rencontre avec l'adulte responsable, l'élève, ainsi qu'une communication à mes parents.</li> <li>3. Rencontre avec l'adulte responsable, mes parents, la direction et moi-même.</li> <li>4. Possibilité de suspension interne / externe de l'école.            *pour un manque de respect envers une personne en autorité la loi stipule une suspension obligatoire.</li> </ol> </p>

ATTENTES	RAISONS	CONSÉQUENCES
<p><b>2. <u>Respect de soi</u></b>  <b>a) <u>Tenue vestimentaire</u></b>  *Les vêtements troués, déchirés, avec des signes, des messages à caractère sexuel, violent, d'alcool et de drogue sont interdits à l'école.  *Les vêtements de plage, les pantalons de cyclisme, des gilets à mi-ventre, des gilets camisoles (muscle shirt) sont interdits.  * Le pantalon court ou la jupe et la robe dans la région du genou sont acceptables.  *La teinture de cheveux en couleur non-naturelle n'est pas permise.  *Le perçage de corps n'est pas permis, et on s'attend à un nombre raisonnable de boucles d'oreille.  *Les chaînes à gros maillons ainsi que les bracelets genre "jelly" sont interdits.  *Le fichu est permis comme bandeau seulement.  *Les élèves doivent avoir une paire de souliers de rechange.</p>	<p>-Respect de soi et des autres.  -Pour des raisons d'hygiène personnelle et de santé.  -Promouvoir un milieu sans violence.  -Promouvoir une bonne image de soi.  -Pour la santé et la sécurité pendant les activités physiques au gymnase ou en classe.  Selon la politique du Conseil en vigueur.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Retourner à la maison pour se changer (se laver les cheveux) ou je porterai un vêtement de rechange disponible à l'école.</li> <li>2. Appel ou lettre envoyée aux parents à la maison.</li> <li>3. Rencontre avec mes parents, la direction et moi-même.</li> <li>4. Possibilité de suspension de l'école interne ou externe.</li> </ol>
<p><b>b) <u>Réussite scolaire</u></b>  <b>i) <u>Assiduité</u></b>  *Je me présente à l'école tous les jours.  *Je reviens à l'école lorsque je vais dîner à la maison, à moins d'avoir eu la permission de mes parents.</p>	<p>-Afin d'assurer mon succès à l'école et développer mon sens de responsabilité.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je suis responsable de reprendre le travail manqué pendant mon absence.</li> <li>2. L'agent(e) d'assiduité sera impliqué(e), si je m'absente régulièrement pour des raisons non-motivées, afin de m'aider à régler mon problème d'absence.</li> </ol>
<p><b>ii) <u>Ponctualité</u></b>  *Je dois arriver à temps pour le début des classes.</p>	<p>-Mon retard à l'école ou à un cours dérange l'enseignant et les autres élèves.  -La ponctualité est un signe de politesse et de responsabilité, des qualités nécessaires tout au long de ma vie.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je dois me présenter au bureau afin d'obtenir un billet de retard.</li> <li>2. Je reprends le temps perdu à la récréation ou après les classes.</li> <li>3. Je suis convoqué à une rencontre avec mes parents et la direction.</li> </ol>

ATTENTES	RAISONS	CONSÉQUENCES
<p><b>iii) Matériel scolaire</b> *Je suis responsable de tenir en bon état tout le matériel scolaire.</p>	<p>-Pour développer mon sens de responsabilité.  -Réaliser la valeur des biens.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rembourser en argent ou en travail, la valeur des biens endommagés ou perdus.</li> <li>2. Mes parents seront avertis de mes actions.</li> </ol>
<p><b>iv) Climat de travail</b> *Je permets aux autres élèves d'étudier et d'apprendre sans les déranger.</p>	<p>-Je veux que la vie de l'école soit agréable et favorable à l'apprentissage.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je reçois un avertissement et/ou une feuille de réflexion.</li> <li>2. Travail en isolation.</li> <li>3. Rencontre avec la direction ou une personne désignée.</li> <li>4. Possibilité de suspension interne/externe de l'école.</li> </ol>
<p><b>v) Tricherie</b> *Toute forme de tricherie ou de plagiat est interdite lors des évaluations, des travaux et des projets incluant la fausse signature.</p>	<p>-Promouvoir l'honnêteté.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je reçois une note de faillite lors de l'évaluation de mon travail et je dois le refaire.</li> </ol>
<p><b>vi) Activités scolaires et parascolaires</b> *Je suis encouragé(e) à participer à toutes les activités.</p>	<p>-Ma participation aux activités fait parti de mon apprentissage, et me permettent de m'épanouir, de développer davantage mes habiletés sociales et de contribuer à l'esprit positif de l'école.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je me prive moi-même ou mes ami(e)s d'une activité enrichissante.</li> <li>2. Une rencontre peut être demandée avec mes parents.</li> <li>3. Je peux perdre le privilège de participer à une autre activité.</li> </ol>
<p><b>3. Respect des autres</b> <b>a) Langage et politesse</b> *Je dois toujours être courtois envers les autres. *Je ne dois pas prononcer des paroles blessantes, ni vulgaires, ni déplaisantes, ni nuire à la réputation des autres.</p>	<p>-Toute personne a le droit d'être respectée comme moi j'aimerais l'être.  -Un dialogue honnête me permet d'expliquer mon opinion pour mieux me faire comprendre.</p>	<p>Selon l'infraction,</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je reçois un avertissement et/ou une feuille de réflexion et je m'excuse.</li> <li>2. Je peux être isolé pour une période de temps.</li> <li>3. Rencontre avec l'enseignant(e), mes parents, et/ou la direction et moi-même.</li> <li>4. Possibilité de suspension de l'école.</li> </ol>

ATTENTES	RAISONS	CONSÉQUENCES
<p><b>b) <u>Manifestations de violence</u></b>  *Les élèves, les familles, le personnel de l'école ont le droit de s'attendre à ce que l'école soit un lieu sûr et à l'abri de la violence.  *Toute forme de violence physique, verbale, écrite, psychologique, sexuelle ou raciale ne sera pas tolérée à l'école.</p> <p>* Selon la loi sur la sécurité dans les écoles et le protocole entre la police et les Conseils scolaires du Nord-Est  <b>Voir l'annexe A</b></p>	<p>-J'ai le droit au respect comme toute autre personne.</p> <p>-Je n'ai pas à être victime d'aucune forme de violence.</p> <p>-Toute personne a le droit d'être protégée de tout danger.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je reçois un avertissement et/ou une feuille de réflexion.</li> <li>2. Suspension de récréations.</li> <li>3. Rencontre avec l'enseignant(e), mes parents, et/ou la direction et moi-même.</li> <li>4. Possibilité d'une suspension interne/externe.</li> <li>5. Implication obligatoire des policiers dans certains cas.</li> </ol> <p>*voir politique du Conseil scolaire, la loi et le protocole</p>
<p><b>c) <u>Manifestations amoureuses</u></b>  Les manifestations de nature sexuelle ne sont pas permises. (ex.: baisers, caresses...)</p>	<p>-L'école ne se prête pas à ce genre de manifestations.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je reçois un avertissement (avec discussion).</li> <li>2. Mes parents seront avertis.</li> <li>3. Rencontre avec mes parents, la direction et moi-même.</li> </ol>
<p><b>d) <u>Cigarettes</u></b>  Les cigarettes sont interdites sur le terrain de l'école.</p>	<p>-C'est illégal de fumer.</p>	<p>Je serai retiré(e) d'une ou de plusieurs des sorties-éducatives.  Je reçois une suspension externe de l'école.  <b>Voir annexe B: Tabagisme</b></p>
<p><b>e) <u>Alcool et drogues</u></b>  Ne sont jamais tolérés à l'école ou sur la propriété scolaire.</p>	<p>-C'est illégal.</p>	<p><b>Voir annexe C: Alcool et drogues</b></p>
<p><b>f) <u>Transport scolaire</u></b>  *Je me comporte convenablement sur les autobus scolaires.  *Je respecte les règlements à ce sujet.  *J'ai accès seulement à mon autobus.</p>	<p>-Pour la sécurité de tous.</p> <p>-Pour prévenir la confusion.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. J'ai un rappel.</li> <li>2. Mes parents sont avisés.</li> <li>3. Je risque de perdre le privilège du service de transport scolaire.</li> </ol> <p><b>Voir annexe D: Transport scolaire</b></p>

ATTENTES	RAISONS	CONSÉQUENCES
<p><b>4. RESPECT DU MILIEU</b></p> <p><b>i) Propreté</b></p> <p>*Je dois prendre soin de mon école autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. *Je dois suivre les règles de propreté de l'école en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-plaçant mes papiers à la poubelle</li> <li>-essuyant mes pieds avant d'entrer</li> <li>-mettant mes souliers de rechange avant d'entrer en classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Je trouve un milieu propre et sain.</li> <li>-Je ne dois pas augmenter la charge de travail des concierges.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. J'aurai à nettoyer d'une façon immédiate et je reçois un avertissement.</li> <li>2. Je pourrai me voir assigner des tâches additionnelles (ex. : nettoyer la cour, balayer les terrains...)</li> <li>3. Mes parents pourraient être avisés selon la gravité de l'incident.</li> </ol>
<p><b>ii) Vandalisme</b></p> <p>*Tout vandalisme à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ainsi que dans les autobus ne sera pas toléré. *Je ne dois pas écrire, graver ou dessiner sur les murs, les bureaux, les tables, les pupitres, les livres...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le respect de la propriété d'autrui.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mes parents pourraient être avisés de l'incident.</li> <li>2. Réparer, nettoyer, remplacer ou rembourser.</li> <li>3. Intervention des policiers.</li> <li>4. Voir la politique du Conseil scolaire.</li> </ol>

## LOI SUR LA SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

### 1. SUSPENSION OBLIGATOIRE

En vertu de la loi 81 et sous réserve de facteurs atténuants, il est obligatoire de suspendre de son école ainsi que des activités scolaires tout élève qui commet une des infractions suivantes alors qu'il se trouve à l'école ou qu'il prend part à une activité scolaire:

- a) menace verbalement d'infliger des dommages corporels graves à autrui;
- b) être en possession d'alcool ou de drogues illicites;
- c) être en état d'ébriété;
- d) dire des grossièretés à un enseignant ou à une personne en situation d'autorité;
- e) commettre un acte de vandalisme qui cause des dommages importants aux biens scolaires de son école ou aux biens situés sur les lieux de celle-ci;
- f) se livrer à une autre activité punissable d'une suspension obligatoire aux termes d'une autre ligne de conduite du Conseil.

### 2. SUSPENSION DISCRÉTIONNAIRE

Un élève peut être suspendu s'il commet une des infractions suivantes alors qu'il se trouve à l'école ou qu'il prend part à une activité scolaire:

- a) conduite préjudiciable à l'ambiance morale de l'école ou au bien-être physique ou mental des autres personnes à l'école;
  - b) opposition constante à l'autorité;
  - c) manquement habituel à ses devoirs d'élève ou étudiant tel que la négligence de responsabilité
  - d) destruction volontaire des biens de l'école
- (suite - suspension discrétionnaire)

- e) usage d'un langage blasphématoire ou inconvenient;
- f) absentéisme scolaire répété;
- g) usage de tabac sur les lieux scolaires;
- h) conduite inappropriée hors des lieux scolaires qui affecte l'image de l'école;
- i) tricherie;
- j) autre activité punissable d'une suspension discrétionnaire aux termes d'une autre ligne de conduite du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario et/ou code de vie de l'école.

* Je n'intimide pas		ANNEXE A
FORME DE COMPORTEMENTS AGRESSIFS		
Classification du comportement	alarmants	extrêmement alarmants
FORMES PHYSIQUES D'AGRESSION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pousser</li> <li>- Bousculer</li> <li>- Cracher sur un autre</li> <li>- Frapper à coup de pied</li> <li>- Frapper/tapoche</li> <li>- Regarder quelqu'un de travers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Menacer à l'aide d'une arme</li> <li>- Vandalisme</li> <li>- Vol</li> </ul>
FORMES VERBALES/ÉCRITES D'AGGRESSION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se moquer</li> <li>- Dénigrer verbalement</li> <li>- Regarder quelqu'un de travers</li> <li>- Taquiner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harcèlement par téléphone, par voie électronique ou par écrit</li> <li>- Tenir des propos diffamatoires fondés sur la race, le sexe ou l'orientation sexuelle</li> <li>- Mettre quelqu'un au défi de commettre un acte dangereux</li> <li>- Faire des menaces verbales ou écrites de dommage à la propriété</li> <li>- Faire des menaces verbales ou écrites de violence ou de voie de fait</li> <li>- Exercer de la coercition</li> <li>- Extorquer</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commérer</li> <li>- Mettre quelqu'un mal à l'aise</li> <li>- S'arranger pour que quelqu'un ait l'air ridicule</li> <li>- Faire circuler des rumeurs</li> <li>- Exclure quelqu'un d'un groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter à la haine</li> <li>- Exclusion fondée sur la race, le sexe ou l'orientation sexuelle</li> <li>- S'arranger pour que le blâme retombe sur l'autre</li> <li>- Humilier publiquement</li> <li>- Faire circuler des rumeurs malveillantes</li> </ul>

# Tabagisme

## ATTENTES

Il est interdit de fumer ou d'être en possession de cigarettes dans l'école ou sur la propriété de l'école. Ces attentes sont prises de la ligne de conduite du conseil scolaire.

## Raisons des Attentes

Garder un milieu d'apprentissage favorable à tous les élèves.  
Encourager les élèves à choisir un mode de vie sain.  
C'est illégal.

## CONSÉQUENCES

### Première infraction

#### La direction de l'école:

- confisque tout le tabac;
- appelle le père, la mère ou le tuteur, la tutrice pour les mettre au courant de la situation et leur explique les mesures disciplinaires en vigueur;
- informe l'élève des conséquences d'une deuxième infraction;
- organise une rencontre avec l'élève, son père, sa mère ou son tuteur, sa tutrice si nécessaire, en vue de partager avec eux certaines informations et de discuter des services de consultation offerts à l'école ou dans la communauté;
- avertit l'élève que son comportement va à l'encontre des directives de la Section, que l'infraction est consignée dans son dossier scolaire (dossier de documentation et qu'une copie conforme du relevé de cette infraction est envoyée à ses parents);
- peut suspendre l'élève pour un journée (une suspension interne d'un jour est recommandée).

### Deuxième infraction

#### La direction de l'école:

- se réfère à la liste des conséquences énumérées sous la rubrique première infraction;
- peut suspendre l'élève pour une durée maximale de deux jours;
- se réfère à la liste des conséquences énumérées pour les deux premières infractions;
- peut suspendre l'élève pour une durée allant jusqu'à 20 jours.

# Alcool et drogues

## **ATTENTES**

L'alcool et les drogues ne sont jamais tolérés à l'école ou sur la propriété scolaire.

## **RAISONS DES ATTENTES**

Éliminer l'utilisation de l'alcool et des drogues de tout le contexte de la vie scolaire et aider les élèves qui s'y adonnent à se défaire de cette habitude. C'est illégal.

## **CONSÉQUENCES**

### **A la première infraction**

#### **La direction de l'école :**

- a) confisque toutes les drogues et tout alcool trouvés;
- b) appelle les forces policières dans le cas de narcotiques et d'autres drogues;
- c) appelle le père, la mère ou le tuteur de l'élève en vue de les tenir au courant de la situation et des mesures disciplinaires en vigueur ainsi que de l'appel aux forces policières, si tel est le cas;
- d) supervise une fouille du casier de l'élève si nécessaire; (Une telle fouille doit s'effectuer en présence de l'élève, si possible. La présence d'un témoin est indispensable. Aucune fouille de la personne ne doit être faite car c'est là la tâche des forces policières.)
- e) organise une rencontre avec l'élève, son père, sa mère ou son tuteur, si nécessaire, en vue de partager avec eux certaines informations quant à son programme d'études, et de discuter des services de consultation offerts à l'école ou dans la communauté;
- f) avertit l'élève que son comportement contrevient aux directives du conseil ; et que tout avis de suspension est inscrit à son dossier scolaire et qu'une copie conforme du relevé de cette infraction est envoyée aux parents s'il a moins de 18 ans.
- g) suspend l'élève pour une durée allant jusqu'à vingt jours.

**N.B.:** Toute infraction subséquente entraîne des conséquences allant jusqu'aux procédures de renvoi.

# Transport scolaire

## ATTENTES

Tout élève qui voyage en autobus scolaire est sous l'autorité du chauffeur et de la direction.

Les élèves doivent :

- a) être à l'arrêt d'autobus au moins 5 minutes avant l'heure fixée pour l'arrivée de l'autobus;
- b) s'abstenir de parler à la personne au volant de l'autobus, sauf en cas d'urgence ;

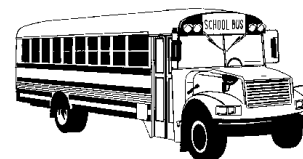
## RESPONSABILITÉS ET DROITS DES ÉLÈVES

- c) éviter de parler fort ou de façon tapageuse, de se battre et d'employer un langage vulgaire et non approprié.
- d) s'abstenir de manger, de boire ou de salir l'intérieur de l'autobus ;
- e) s'abstenir du fumer, de boire de l'alcool et de prendre de la drogue ;
- f) demeurer assis en tout temps (s'asseoir aux places qui leur sont assignées)
- g) garder les mains, jambes et tête à l'intérieur de l'autobus ;
- h) garder les livres et autres objets sur les genoux ;
- i) suivre les procédures recommandées en traversant la route ainsi qu'en montant dans l'autobus et en descendant ;
- j) coopérer avec les patrouilles de sécurité dont les tâches sont assignées par la personne à la direction ou par la personne au volant de l'autobus ;
- k) être responsable de tout dommage fait à l'autobus.

## RAISONS DES ATTENTES

Assurer ma sécurité et celle des autres élèves.

Apprendre à respecter les autres ainsi qu'à respecter la propriété des autres.



## CONSÉQUENCES

1. Avertissement aux parents.
2. Communiquer avec les parents (lettre du 2e avis).
3. Perte du privilège de voyager en autobus pour une période déterminée par la direction.